

Réf: Dossier N° 118885

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BOYOMON »

Siège social Sikensi, Sikensi, Sikensi extension, Lot 1600, Ilot
175

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 03/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOYOMON »

Objet : La société a pour activité en côte d'ivoire :

- LA VENTE DE PRODUIT D'HEVEA
- IMPORT-EXPORT,
- VENTE ET ACHAT D'HEVEA
- COMMERCE GENERAL
- DIVERSES

PRESTATIONS
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Sikensi, Sikensi, Sikensi extension, Lot 1600, Ilot
175

Dirigeant(s) : Mme AKA N'DRI CECILE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-TIA-2022-B-123 du 24/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTA/RC/2022 du 24/06/2022

